

Dimanche 16 ou lundi 17 avril 2017

Journée au CLUB MED

Préinscription jusqu'à épuisement des places disponibles par ordre d'arrivée (fiches+ éléments demandés + chèque) **au vendredi 24 mars 2017 dernier délai**

PROCEDURES D'INSCRIPTION

Pour bénéficier du tarif proposé par la SRIAS ci-dessous, veuillez faire parvenir :

- la copie du bulletin de salaire (agent) + copie du livret de famille à l'adresse mail suivante : srias.guadeloupe@gmail.com
- La fiche d'inscription bien renseignée + chèque à l'ordre de : **société hôtelière du CHABLAIS** à l'adresse postale suivante : Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale
Préfecture de la Région Guadeloupe 97100 Basse-Terre

Toute demande incomplète ne sera pas examinée et l'inscription rejetée

Mettre une X dans la case qui correspond au choix de la date (dossier rejeté dans le cas contraire)			
Dimanche 16 avril 2017 →		Lundi 17 avril 2017 →	

*RECTIFICATIF

GRILLES DE SALAIRE	Jusqu'à 2000€	2001€ à 3000€	3001€ à 4000€	+ de 4001€
Agent	30€	35€	43€	50€
Epoux (se) (Joindre copie livret de famille)	45€	45€	45€	50€
l'époux (se) (pacs) de l'agent qui travaille à mi-temps <i>*(sauf mi-temps thérapeutique)</i>	50€			
ENFANT de l'agent De 4 à 11 ans non révolus	15€	20€	20€	25€
ENFANT de l'agent de 12 à 17 ans non révolus	25€	25€	25€	30€
ENFANT de l'agent de 17 à 18 ans jusqu'à la date d'anniversaire	35€	35€	43€	50€
Autres situations	63€			

Pour permettre à la SRIAS de joindre l'agent en cas de besoin veuillez remplir les rubriques suivantes

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS			
Noms /prénoms de l'agent	Administration	Service	
INDICATIONS FAMILLE			
Noms /prénoms de l'époux (se)	ADRESSE POSTALE	Téléphone personnel ☎ 0590 ☎ 0690	Adresse e-mail personnelle
TARIF / GRILLE CI-DESSUS			
Noms /prénoms de l'agent		€
Noms /prénoms de l'époux (se) (pacs)		€
Nom & prénom de l'enfant de l'agent		Né(e) le€
Nom & prénom de l'enfant de l'agent		Né(e) le€
Nom & prénom de l'enfant de l'agent		Né(e) le€
Autres			
Noms /prénoms →		€
Noms /prénoms →		€
BANQUE	N° CHEQUE	MONTANT TOTAL€	

Pour cette prestation aucun remboursement en cas de désistement / La SRIAS rappelle que le paiement doit se faire uniquement par chèque à l'ordre du prestataire qui figure sur la fiche L'inscription sera validée sous réserve du dossier complet (éléments sollicités + chèque) et par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles.